

Date : 01/10/2014

## Emploi dans le vignoble médocain: 5 Châteaux innovent, forment et recrutent

Par : Solène Méric



Face aux tensions de l'emploi dans le vignoble, 5 **Châteaux** du **Médoc** se mobilisent autour du renouvellement des générations dans leurs équipes d'ouvriers **viticoles** Beaumont, Beychevelle, Lagrange, **Larose Trintaudon** et Pichon-Baron. Cinq **Châteaux** dont les noms sont connus dans les **vignes** du Médoc et bien au-delà. Mais ce qui rassemble ces cinq domaines en cet automne 2014, c'est le constat d'une difficulté commune : le manque de bras sur leur propriété. En partenariat avec les Maisons Familiales et Rurales d'Aquitaine et le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole de Blanquefort, ils lancent une opération commune de recrutement-formation de 12 salariés afin de permettre le renouvellement de génération de leurs équipes d'ouvriers viticoles. Contrats durables à la clef.

En agriculture, la question du renouvellement des générations à la tête des exploitations se pose régulièrement. Mais, le maillon de la démographie et de l'attractivité agricole est tout aussi faible concernant le salariat agricole, et plus particulièrement ici, les ouvriers **viticoles**. C'est bien dans l'objectif de pérenniser les savoirs-faire pratiques qui garantissent leurs capacités de production vitivinicoles que les cinq **Châteaux** Beaumont, Beychevelle, Lagrange, **Larose Trintaudon** et Pichon-Baron lancent un appel à candidature via un dispositif qui se veut le premier pas d'une véritable dynamique de recrutement sur le territoire médocain. En effet, si cette première opération réussit, elle sera sans doute renouvelée pour l'embauche de 12 autres nouveaux salariés.

Pérennité de l'embauche Si ce dispositif inédit de formation vise prioritairement un public médocain, c'est parce que celui-ci est davantage susceptible de s'engager dans la durée auprès des domaines

## Évaluation du site

Aqui diffuse l'actualité générale d'Aquitaine, sous forme d'articles au ton parfois engagé.

**Cible**  
Grand Public

**Dynamisme\*** : 12

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine



viticoles qu'une main d'oeuvre extérieure à la région, voire au pays, plus prompte à repartir. Or, la pérennité de l'embauche est bien ici l'enjeu.

De manière concrète, «la première action de ce dispositif démarrera en décembre 2014, par une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective où seront accueillis 18 demandeurs d'emploi», explique Daniel Benoist du réseau MFR d'Aquitaine et coordinateur du projet. Une première phase de 3 mois, à l'issue de laquelle 12 stagiaires seront retenus pour un contrat de professionnalisation avec l'un des cinq domaines viticoles. Une période d'apprentissage de 18 mois qui se fera tant sur les aspects théoriques que pratiques au sein même des Châteaux initiateurs du projet. Au total 21 mois de formation, à l'issue desquels les stagiaires se verront proposer des emplois durables dans les Châteaux.

**Passage de relais entre générations**La formation dispensée par les MFR d'aquitaine et le CFPPA de Blanquefort, s'articulera autour du certificat de qualification professionnelle d'ouvrier qualifié viticole. Côté financements, les partenaires associés au programme sont la Région Aquitaine et le Fonds d'assurance formation salariés entreprises agricoles. Quant à la rémunération des stagiaires durant la première phase de formation, elle sera assurée par Pôle Emploi.

Au delà de son origine privée et de la mobilisation forte qu'il suscite de la part des acteurs du territoire, ce dispositif est également remarquable dans sa volonté d'associer les ouvriers qualifiés en fin de carrière tout au long de la démarche, et ainsi assurer un véritable passage de relais entre générations. En effet, un dispositif de tutorat ou de parrainage entre jeunes et anciens sera proposé aux salariés qualifiés. Un parrainage durant la formation qui pourra par ailleurs être confirmé et valorisé par le biais de contrat de génération lors de l'embauche des nouveaux salariés.

Si ce projet suscite déjà des vocations, il n'y a pas à attendre et le message du coordinateur de l'opération est clair: «les entretiens de sélection se dérouleront en novembre après les vendanges, mais dès à présent si vous êtes intéressés par ce projet, rapprochez vous, sans attendre, de votre conseiller Pôle emploi, Mission locale ou Cap emploi.»